



ACCUEIL TE VAI-ETE - CARITAS POLYNÉSIE

Avenue du Chef Vairatao – B.P. 44574 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 – Télécopie : (689) 40 50 30 04
E-mail : tevaiete.accueil@gmail.com - Facebook : Accueil Te Vai-ete – Caritas Polynésie
N° TAHITI : 028902-094 – Compte CCP n° 14168-00001-14007331301-34 - Papeete

À Papeete, le 9 mars 2017

BILAN DES MARAUDES DU MARDI SOIR AVEC LE TRUCK DE LA MISERICORDE

Le « *Truck de la Miséricorde* » a été béni solennellement le 28 juin 2016. Un mois après les « *Maraudes* » hebdomadaire auprès des S.D.F. ont commencé. Sept mois après nous pouvons établir un premier bilan et faire quelques observations concernant la situation des personnes de la rue.

Les maraudes ont lieu tous les mardis soir avec une équipe de bénévoles réguliers, ce qui totalise soit 31 sorties et occasionnellement le mercredi soir à la demande de groupes particuliers, soit 7 sorties (CCISM, ISEPP, Lions Club, Amma Tahiti...).

L'objectif de ces maraudes est d'aller à la rencontre des personnes à la rue qui ne fréquentent pas les foyers d'accueil tel que Te Vai-ete. Notre rayon action actuel couvre la zone entre le Mac Do d'Arue et le pont de l'Uranie.

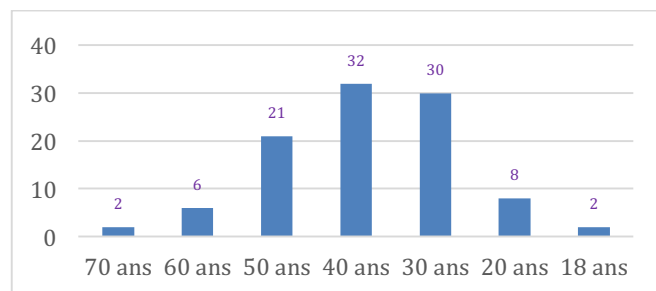
Le repas est confectionné à l'Accueil Te Vai-ete dès 17h, par une équipe de 7 bénévoles, pour un départ peu après 19h. Les tournées se terminent aux environs de 21h30 – 22h. Au début 35 plats étaient réalisés qui sont passés rapidement à 50, deux mois plus tard. Depuis deux semaines, nous sommes à 60 plats par maraude.

Outre les repas distribués, il est proposé aux personnes rencontrées un accompagnement pour la constitution ou le renouvellement de leur dossier R.S.P.F. ainsi que pour les Cartes nationale d'identité (C.N.I.). Cet accompagnement nous permet de donner aujourd'hui une photographie assez précise de la situation générale des personnes rencontrées.

Durant cette période de 7 mois, nous avons rencontré 101 personnes différentes – un peu plus en réalité, considérant que lors de nos premières tournées, les noms des personnes n'étaient pas systématiquement répertoriés. De ces 101 personnes, 42 se situe du côté est (de la zone portuaire au Mac Do d'Arue) et 59 du côté ouest.

Quelques observations :

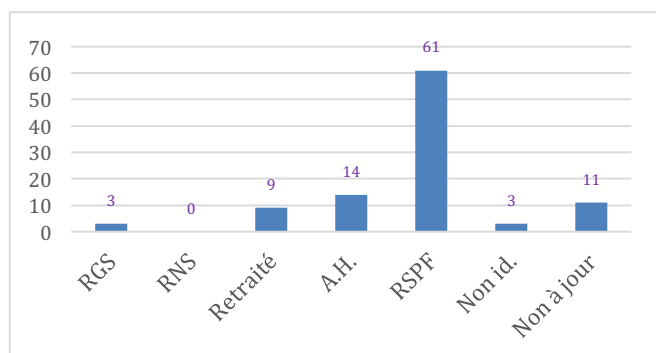
- 10 femmes et 91 hommes... soit 10% de femmes ; occasionnellement nous avons rencontré des enfants avec leurs parents... mais jamais plus de deux semaines de suite. Jusqu'aux intempéries, une jeune femme de 18 ans enceinte demeurait sous le pont de la Faataua.
- Moyennes d'âges : 70 = 2 ; 60 = 6 ; 50 = 21 ; 40 = 32 ; 30 = 30 ; 20 = 8 ; 18 et + = 2... soit une moyenne de 42/43 ans.



- Couverture médicale : 3 salariés (dont 1 par le conjoint) ; 0 RNS ; 9 retraités dont 2 pour inaptitudes ; 14 adultes handicapés (CPS) ; 3 non identifiés ; les autres relevant du régime RSPF (dont 2 par le conjoint) . Actuellement, 87 d'entre eux ont une couverture santé à jour... 3 sont non identifiés dont 2 en raison de leur incapacité psychologique à nous donner leur nom et date de naissance... les 11 autres sont en cours d'inscription. En effet, après avoir pris note de leur nom, prénoms et date de naissance, il faut vérifier auprès des services de la CPS leur situation, puis préparer les dossiers, réunir les pièces nécessaires à leur constitution et enfin les retrouver pour la signature du dossier... ce qui peut prendre quelques semaines.

Prêtre responsable :

Père Christophe BARLIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : metuakiritofe@mail.pf



- Si l'on dénombre 14 adultes handicapés reconnus par le service COTOREP-CPS... une dizaine d'autres nécessiteraient une mise en place d'un dossier Adulte handicapé... ce qui avec les 2 retraités pour inaptitude, fait un minimum de 26 personnes handicapés. L'ensemble de ces handicaps étant des handicaps psychologiques... Ils représentent plus de 22% des personnes rencontrées !

Quelques remarques à partir de ces observations

- 1°- La majeure partie des personnes rencontrées se situe dans la tranche d'âge de 30 à 60 ans. Si l'accent donné par la politique du Pays est essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, la formation des jeunes... il ne faudrait pas oublier la tranche d'âge des hommes et des femmes qui sont les forces vives d'une société !
- 2°- Le nombre important de personnes handicapées se retrouvant en situation de grande précarité se confirme. Elles sont laissées pour une grande part à elles-mêmes, sans réel suivi même pour celles qui ont un tuteur désigné.

Quelques orientations possibles

Étoffer l'équipe des bénévoles du « *Truck de la Miséricorde* » pour un meilleur suivi médical et administratif de ces personnes et surtout plus de coordination entre les différents services du Territoire (C.P.S., S.A.S., médecin...), des communes (État-civil...), mais aussi de l'État (C.N.I. ...).

Conclusion

Cette photographie très succincte de la situation des S.D.F de la zone urbaine de Tahiti, sera complétée d'ici un mois par une observation du même type des personnes qui fréquentent l'Accueil Te Vai-ete les matins du lundi au samedi (nombre, régularité, situation administrative et médicale...).

Nous souhaitons que cette petite étude sans prétention puisse être utile pour mieux cerner la question des S.D.F. de Tahiti afin que des mesures pérennes soient mise en place au plus vite... afin que la dignité de l'homme soit davantage respectée dans notre société polynésienne.